

Guide du Mémoire

2020-2021



Sommaire

| | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| 1. Définition | 3 |
| 2. Types de recherche | 3 |
| 3. Etapes du mémoire | 5 |
| 4. Projet de mémoire..... | 5 |
| 5. Structure du mémoire | 6 |
| 6. Normes de présentation du mémoire | 7 |
| 7. Protocole éthique..... | 14 |
| 8. Dépôt et soutenance du mémoire..... | 16 |
| 9. Critères d'évaluation du mémoire..... | 16 |
| 10. Critères d'évaluation de la soutenance | 17 |



1. Définition

Le mémoire vise à approfondir une problématique s'inscrivant dans un sujet de recherche. Il pourrait être en lien avec un domaine précis ou une pratique professionnelle. Son objectif est de développer une expertise et de contribuer à l'enrichissement de la littérature scientifique dans le champ visé : description, compréhension ou explication des phénomènes relatifs au sujet étudié. La question de recherche, les hypothèses ou les objectifs ainsi que les méthodes utilisées doivent clairement apparaître. Le mémoire suppose l'emploi d'une démarche rigoureuse pour formuler avec précision une problématique, conduire une recherche et rédiger un écrit tout en respectant les normes universitaires. Il est validé par une soutenance devant un jury.

2. Types de recherche

(cf. « Guide du Mémoire Recherche » de la Faculté des sciences de l'éducation de l'USJ.)

Quel que soit le fondement théorique sous-jacent à une recherche, ce sont surtout la formation personnelle et l'expérience personnelle du chercheur qui influencent le choix de la méthode choisie (Creswell, 2009). Il serait pertinent de souligner que les idées philosophiques continuent à influencer la pratique de la recherche. Celui qui veut entreprendre une étude devrait expliciter ses idées philosophiques pour déterminer le choix de sa méthode. Creswell (2009) en cite quatre : le paradigme post –positiviste (relatif aux approches quantitatives), le paradigme constructiviste et le paradigme participatif (relatifs aux approches qualitatives) et le paradigme pragmatique (relatif aux approches mixtes). L'approche adoptée peut être qualitative, quantitative ou mixte.

2.1- L'approche quantitative

Elle vise à produire un savoir scientifique en collectant des informations en rapport direct avec des situations réelles observables. Elle s'appuie sur des modalités expérimentales contrôlées. Elle a principalement recours à la démarche hypothético-déductive qui passe par une phase exploratoire permettant de générer des hypothèses à la suite de l'observation d'une série d'événements, puis par une phase déductive où sont vérifiées les hypothèses, à travers un travail sur le terrain.



2.2- L'approche qualitative

À partir du moment où l'analyse qualitative est d'abord une expérience signifiante du monde-vie (Paillé et Muccielli, 2008), elle devient surtout une production de sens qui ne peut être réduite à des opérations techniques. Une recherche est dite qualitative lorsque les instruments et méthodes utilisés sont conçus pour recueillir des données qualitatives (témoignages, séquences de classes filmées, entretiens, analyse de manuels, etc.). L'analyse de ces données se fait également de manière qualitative : il s'agit d'extraire le sens des résultats obtenus mais il n'est pas exclu de pouvoir se servir de logiciels et/ou d'analyses statistiques, au besoin, au service de cette analyse (El Hage, 2009). La pensée qualitative s'attarde sur le processus et les explications des phénomènes analysés, la réalité étant essentiellement façonnée par un contexte social complexe qui échappe aux techniques de mesure. Les relations existant entre le chercheur, les résultats et les objets d'études sont complexes. Dans les méthodes d'analyse qualitative, un travail intellectuel et une créativité permettent la construction du sens et l'interprétation des résultats obtenus.

La recherche qualitative peut soulever des questions d'ordre éthique et sociopolitique touchant à l'obtention de l'accès, à l'établissement de rapports, à l'utilisation des données et à la publication des résultats. Le chercheur se retrouve, dans certains cas, dans l'obligation de dépasser ou de modifier ce qu'il aurait prévu, dans son projet de recherche. Il risque d'évoquer des sujets touchant aux croyances et aux idéologies des participants à la recherche (notamment dans un pays multiconfessionnel et multiculturel comme le Liban). Ceci obligera les intéressés à faire preuve de discrétion, de souplesse et d'un bon jugement, dans l'optique d'une approche proportionnelle au risque et aux avantages inhérents à la recherche (Paillé, 2006). La recherche qualitative comporte plusieurs types de recherches, nous citons à titre d'exemples :

| | |
|--|--|
| L'étude de cas | Elle s'appuie sur l'analyse d'une seule situation dans une perspective inductive. |
| La recherche interprétative | Elle cherche à comprendre l'action humaine, dans son aspect personnel et social, à travers la contextualisation des interactions. |
| La recherche évaluative | Elle entreprend l'analyse d'un objet éducatif en vue de connaître ou de montrer sa valeur, de prendre des décisions, et/ou de proposer des remédiations. |
| La recherche-action | Elle cherche à modifier certains éléments d'un système en éducation en l'étudiant de près, en proposant des projets d'intervention et, s'il y a lieu, en y intervenant. |
| La recherche de développement d'objet | Elle cherche à analyser les besoins d'un public en rapport avec l'objet d'étude, puis à expérimenter l'objet matériel ou à étudier les applications possibles d'un concept, avant leur généralisation. |



2.3- L'approche mixte

Il s'agit d'un paradigme de recherche intégrateur de différentes approches de recherche en éducation, associant à la fois des éléments de la recherche quantitative et qualitative (Pinard, 2004). Une triangulation des outils est souhaitée (questionnaire + entretiens + séquence filmée + analyse de corpus, etc.).

3. Etapes du mémoire

Un mémoire comporte les phases suivantes :

- ✓ Identification du thème de recherche.
- ✓ Identification du problème ou de la question de recherche.
- ✓ Etat des lieux de la question (aux échelles locale et internationale).
- ✓ Construction du champ théorique de référence et recension des écrits.
- ✓ Elaboration de la problématique de recherche.
- ✓ Elaboration de la méthodologie de travail (approche, outils et théories méthodologiques, considérations éthiques).
- ✓ Elaboration des outils de recherche et des modalités de traitement des résultats.
- ✓ Travail empirique.
- ✓ Analyse des résultats.
- ✓ Discussion des résultats obtenus (comparaison avec d'autres recherches).
- ✓ Conclusion.

4. Projet de mémoire

L'étudiant est tenu de présenter un projet de mémoire à la fin du premier semestre. Ce projet, d'une vingtaine de pages, comprend le cadre théorique, la problématique, la méthodologie ainsi que la bibliographie et l'échéancier du travail. Il est soutenu devant un jury composé du directeur du mémoire et du second lecteur. Cette soutenance constitue un temps d'évaluation formative permettant à l'étudiant une prise de conscience et une régulation de l'ensemble de son travail du semestre.

Les critères d'évaluation du projet de mémoire sont :

- Pertinence du choix de la problématique et des hypothèses/ objectifs.
- Adéquation du champ théorique de référence.
- Qualité de l'analyse et de l'argumentation.
- Cohérence de la démarche et du projet.
- Pertinence du projet.
- Qualité de l'écrit.
- Soutenance du projet.



5. Structure du mémoire

Le mémoire est de 100 pages en moyenne.

La présentation du mémoire se fait selon les parties et les chapitres.

| |
|--|
| <p>Introduction : (5% du volume total)</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation et actualité du sujet annoncé et spécifié.- Contexte et motifs du choix.- Annonce du plan. <p>Problématique de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">- Problématique de la recherche : élaborer une problématique de recherche en développant les trois éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">○ Présentation du problème-objet d'étude dans sa situation réelle.○ Justification de la ou les dimensions scientifiques dans lesquelles le problème sera traité.○ Pertinence spécifique et sociale de la recherche ainsi que sa nouveauté par rapport aux études existantes.- Hypothèses ou objectifs de la recherche. Une explication des énoncés des hypothèses doit fonder théoriquement ces propositions. |
| <p>Champ théorique de référence (25% du volume total)</p> <p>Articulation des théories dans lesquelles la recherche s'inscrit avec la problématique de recherche. Définition des concepts à partir d'une recension des écrits et d'un état des lieux de la littérature dans le domaine visé. Cette partie est surtout basée sur la lecture d'ouvrages et d'articles scientifiques.</p> |
| <p>Méthodologie (15% du volume total)</p> <ul style="list-style-type: none">○ Théorisation de l'approche choisie (cadre théorique méthodologique) : approche qualitative, quantitative ou mixte.○ La démarche : étapes ou opérations intellectuelles et techniques permettant de traiter la problématique et d'atteindre les objectifs, définition du cadre général du travail : quelles informations vérifier ? Auprès de qui vérifier? Où vérifier? Comment vérifier?○ Échantillonnage, choix argumenté des méthodes et techniques de collecte de données, élaboration des instruments de mesure : tests ou analyses statistiques utilisés ? Grilles d'analyse élaborées? Techniques prévues pour le traitement et la fiabilité des résultats. |
| <p>Résultats et Analyse : (30% du volume total)</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation des résultats obtenus : (10% du volume total) Données descriptives, grilles complétées, histogrammes et tableaux...- Analyse des résultats obtenus : (20% du volume total) Interprétation des résultats à la lumière du champ théorique de manière à relier les données au cadre théorique de référence dans la recherche. |
| <p>Discussion et Synthèse (20% du volume total)</p> <p>Discuter les résultats en les comparant à d'autres résultats de recherches effectuées par d'autres chercheurs, dans le même domaine. Cette partie est surtout basée sur la recension des écrits. Vérifier les hypothèses de départ, présenter la relation entre les différentes hypothèses, présenter les limites de la recherche, les dispositifs proposés, les perspectives.</p> |
| <p>Conclusion : (5% du volume total)</p> <p>Récapituler l'ensemble du travail depuis la problématique jusqu'à la discussion (aucune idée nouvelle n'est attendue au niveau de la conclusion) + perspectives.</p> |




6. Normes de présentation du mémoire

Le mémoire est un produit de communication scientifique et professionnelle. A ce titre, il obéit à des contraintes de forme et de fond. Le document écrit comporte une série d'éléments constitutifs, organisés généralement comme suit :

- ✓ La couverture (cartonnée comportant nom et logo de l'institution, programme du Master, titre du mémoire, nom et prénom du candidat et du directeur de mémoire, région et année).
- ✓ La page de garde.
- ✓ La dédicace (facultatif).
- ✓ Les remerciements.
- ✓ L'avant-propos (facultatif : propos liminaire que l'auteur livre au lecteur, avant l'introduction).
- ✓ Le sommaire (liste des chapitres et des subdivisions du mémoire y compris la liste des figures et des tableaux).
- ✓ Le résumé du mémoire en français et en anglais (abstract) comportant 5 mots-clés.
- ✓ L'introduction (importance et actualité du sujet, état des lieux de la question, problématisation et annonce du plan : axes du champ théorique, méthodologie adoptée, etc.).
- ✓ Le corps du mémoire (les chapitres : champ théorique de référence, méthodologie, résultats, discussion, etc.).
- ✓ La conclusion (rappel de la problématique, des objectifs et de la méthodologie du travail, les principaux résultats, les limites et les perspectives).
- ✓ La bibliographie.
- ✓ Les annexes.



Modèle de couverture

| | |
|-----|---|
| 1 |  Université Saint-Joseph de Beyrouth Faculté des sciences de l'éducation Institut libanais d'éducateurs |
| 2 | |
| 3 | |
| --- | |
| --- | |
| --- | |
| 1 | UNIVERSITE SAINT-JOSEPH |
| 2 | FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION |
| 3 | INSTITUT LIBANAIS D'EDUCATEURS |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | |
| --- | |
| 1 | TITRE DU MEMOIRE |
| 2 | |
| --- | |
| --- | |
| 1 | Mémoire pour l'obtention |
| 2 | du Master en ... |
| 3 | |
| 4 | |
| --- | |
| --- | |
| 1 | Préparé par |
| 2 | NOM Prénom de l'étudiant |
| 3 | |
| 4 | |
| --- | |
| --- | |
| 1 | Sous la direction de |
| 2 | M. le (titre) NOM Prénom de l'enseignant |
| 3 | |
| --- | |
| 1 | Région- Année |



Modèle de table des matières

| TABLE DES MATIERES | |
|---|----------|
| | Pages |
| INTRODUCTION | X |
| CADRE THEORIQUE..... | X |
| CHAPITRE 1 INITIATION A LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES.... | X |
| 1.1- Les quatre pôles de la recherche..... | X |
| 1.1.1- Le pôle théorique..... | X |
| 1.1.2- Le pôle technique..... | X |
| 1.1.3- Le pôle morphologique..... | X |
| 1.1.4- Le pôle épistémologique..... | X |
| 1.2- Qu'est-ce qu'une recherche scientifique ?..... | X |
| 1.2.1- | X |
| 1.2.2- | X |
| 1.3- Les règles de conduite du chercheur sur le terrain..... | X |
| CHAPITRE 2 | X |
| METHODOLOGIE..... | X |
| CHAPITRE 3..... | X |
| RESULTATS ET ANALYSE..... | X |
| DISCUSSION ET SYNTHESE..... | X |
| CONCLUSION..... | X |
| BIBLIOGRAPHIE..... | X |
| ANNEXE (documents, tableaux statistiques, sigles, abréviations, etc.) | |
| Annexe 1 : Questionnaire..... | X |
| LISTE DES FIGURES | |
| Figure 1 : Modalités..... | X |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| Tableau 1 : Types de recherches..... | X |

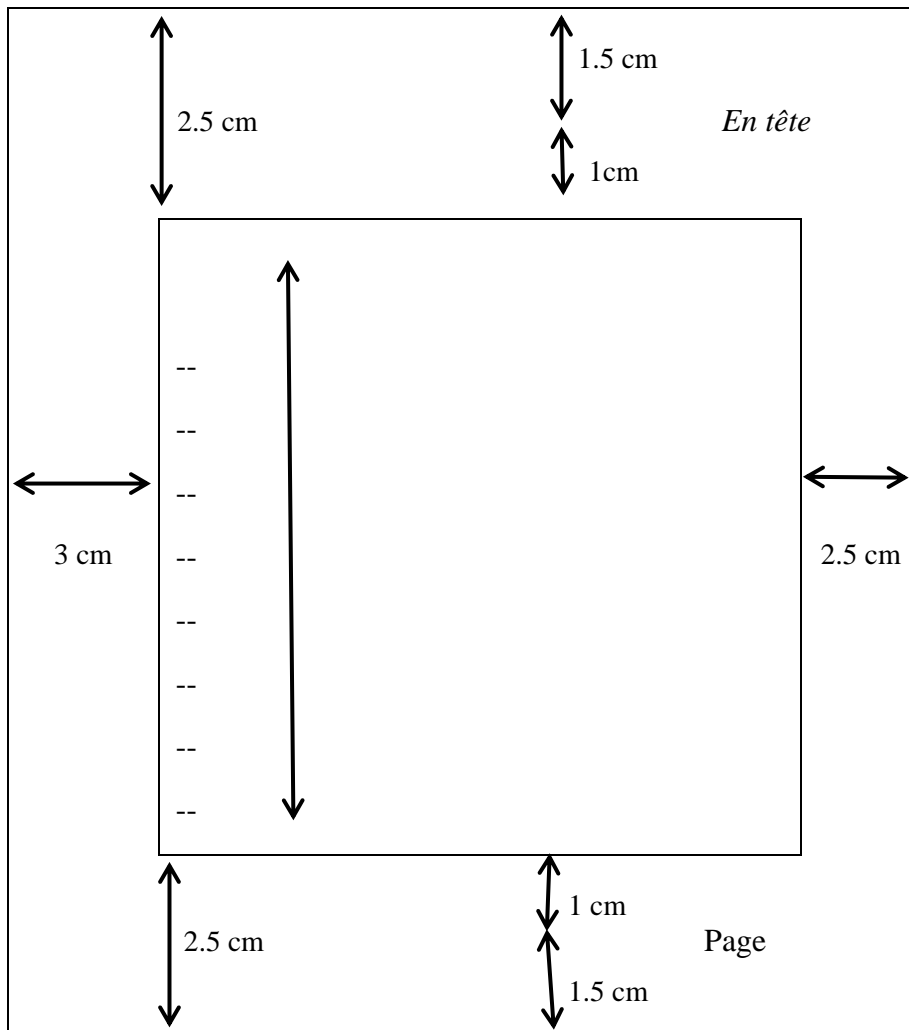


Modèle de première page de chapitre

CHAPITRE 1

**INITIATION A LA RECHERCHE EN SCIENCES
HUMAINES**

Mise en page



- Le papier utilisé est blanc, format A4.
- Le texte doit être rédigé au recto des feuilles uniquement.
- Le caractère exigé est « Times New Roman » Taille 12 pour tout le document.
- Tout le document doit être présenté avec un seul type de caractère et exclusivement à l'encre noir.
- Tout le texte est aligné à droite (Justify).
- L'espace entre les lignes est un interligne et demi.
- L'espace entre les paragraphes est le double de celui entre les lignes.
- Tout nouveau paragraphe est précédé par un alinéa.
- Toutes les pages sont numérotées en chiffres arabes (1,2,...). La numérotation est linéaire tout au long du travail (à partir de la table des matières).
- Les pages de garde ne sont pas numérotées et ne présentent aucune mention d'un « en-tête » ni d'un « pied de page » (header and footer).
- Les annexes sont citées dans le texte (voir Annexe...). Elles sont introduites par une page de garde contenant le mot ANNEXE écrit au milieu, en majuscules et en gras (18 points).
- La table des matières, les listes des annexes, des figures et des tableaux sont générés automatiquement (fonctionnalités de Microsoft Word).



Présentation des références bibliographiques

La présentation des références bibliographiques respecte les normes de présentation de l'American Psychological Association (APA), 6^e édition, adaptées en français.

- **La référence est mentionnée juste après la citation ou l'idée dans le texte, sous la forme suivante :**

| | <u>Les éléments</u> | <u>Exemple</u> |
|--|--|---|
| - Si c'est juste après une idée | (Le nom de l'auteur, l'année de publication) | (Dumont, 1994) |
| - Si c'est juste après une citation | (Le nom de l'auteur, l'année de publication, Le numéro de la page) | (Dumont, 1994, p.38) |
| - Si la référence comporte 2 auteurs, on mentionne les noms | | (Ellis & Rickard, 1989) |
| - Si la référence comporte plusieurs auteurs, on mentionne tous les noms la première fois. Quand la même référence est citée après, elle ne comportera que le nom du premier auteur suivi de & al. | | (Ellis, Katz & Williams, 1987) (Ellis & al., 1987) |

- **Les citations**
 - Si la citation est brève (moins de 40 mots), elle est présentée dans le texte entre guillemets ;
 - Si la citation contient 40 mots ou plus, elle est rédigée en retrait du texte (1,25 cm) à interligne simple et sans guillemets.
- **La bibliographie :** elle constitue une liste qui récapitule les ouvrages cités ou mentionnés dans le texte. Les références consultées doivent être classées par ordre alphabétique et par genre :
 - Ouvrages.
 - Articles et chapitres dans des ouvrages collectifs.
 - Articles.
 - Annuaire statistiques.
 - Mémoires, thèses, etc.
 - Ressources du web.

Quelques exemples :

| | |
|---|--|
| Ouvrage | Auteur. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : Maison d'édition. |
| | Dore, R., Wagner, S. et Brunet, J-P. (1996). <i>Réussir l'intégration scolaire. La déficience intellectuelle</i> . Montréal : Les éditions logiques. |
| Chapitre dans un ouvrage collectif | Auteur, A. A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Éditeur & B. Éditeur (dir.), <i>Titre du livre</i> (p. page de début - page de la fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition. |
| | Bélanger, S. (2004). Attitudes des différents acteurs scolaires à l'égard de l'inclusion. Dans N. Rousseau & S. Bélanger (dir.), <i>La pédagogie de l'inclusion scolaire</i> (p. 37-55). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. |
| Article dans une revue | Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de la fin. <i>Si revue électronique ajouter : DOI ou à défaut Repéré à</i> |
| | Avramidis, E., Bayliss, P., & Burden, R. (2000). Students teachers' attitudes towards the inclusion of children with special educational needs in the ordinary school. <i>Teaching and Teacher Education</i> , 16(3), 277-293. |
| Thèse ou mémoire (version papier) | Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse</i> (Nature du travail). Université, Lieu. |
| | Kozanitis, A. (2004). <i>Une analyse exploratoire d'un modèle prédictif de la participation verbale en classe universitaire</i> (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal. |
| Ressource du web | Auteur, A. (Date). <i>Titre du document</i> [Format, si nécessaire]. Repéré à http://URLcomplet |
| | Doré, R. (2001). <i>L'intégration scolaire</i> . Repéré à http://www.adaptationscolaire.org/themes/inin/presinin.htm |

N.B :

- Il est possible d'utiliser « et » ou « & » dans la présentation d'une référence à condition de veiller à la cohérence au sein de son écrit.
- Seules des explications supplémentaires au texte sont notées en bas de page.
- La liste ci-haut n'est pas exhaustive. D'autres types de documents (rapport officiel, loi, ...) pourraient être cités conformément aux normes APA.



7. Protocole éthique¹

Un comité d'éthique œuvre à l'USJ afin de s'assurer que toute recherche menée respecte les principes éthiques. Ainsi tout étudiant-chercheur est tenu d'obtenir l'accord du comité d'éthique de la recherche avant d'entreprendre toute action sur le terrain.

7.1 – Thèmes de recherche nécessitant l'approbation du comité d'éthique de la recherche :

- « Toute recherche impliquant la possibilité de relever l'identité des participants.
- Toute recherche menée auprès de sujets humains dont les données ou les réponses à des questions de la part du chercheur ont une incidence sur la recherche.
- Toute constitution ou utilisation de banques des données ou de matériel collectés auprès d'individus à des fins de recherche.
- Toute recherche nécessitant une manipulation de l'environnement des êtres humains.
- [...]
- Toute recherche impliquant une expérimentation psychologique et sociale, ou nécessitant la prise de médicaments ou de produits, » (Université Saint-Joseph de Beyrouth, 2019).

7.2 – Principes éthiques à respecter dans chaque projet :

- « Le respect de la dignité et de la singularité de chaque être humain.
- Le respect du consentement libre et éclairé de tous les participants.
- Le respect des personnes vulnérables.
- La confidentialité et le respect de la vie privée.
- La détermination et la mesure des risques et des bénéfices potentiels de la recherche ou la prévoyance et la transparence.
- La maximisation des avantages ou principe de bienfaisance » (Université Saint-Joseph de Beyrouth, 2019).

7.3 – Contenu du dossier à présenter pour la validation interne et l'approbation du comité d'éthique de la recherche (Université Saint-Joseph de Beyrouth, 2019):

¹ Université Saint-Joseph de Beyrouth. (2019, septembre 23). La recherche à l'USJ, Comité d'éthique-procédure à suivre. Retrieved from Site de l'Université Saint-Joseph: https://www.usj.edu.lb/recherche/ethique_proc.php

- Un résumé du projet comprenant des informations générales sur l'état des connaissances sur le sujet, une justification succincte de la pertinence de l'étude, le but ainsi que les objectifs de l'étude.
- La méthode utilisée incluant : le type d'études, l'échantillon (recrutement, critères de sélection et taille de l'échantillon), spécifier la ou les méthodes de collecte des données : instrument de mesure ou guide d'entrevue (mettre l'outil en entier dans la langue privilégiée dans l'étude), déroulement et échéancier de l'étude.
- Un formulaire de consentement libre et éclairé rédigé en français et ou en arabe comprenant :
 - Le titre de l'étude
 - Le nom des investigateurs menant l'étude
 - Le but de l'étude
 - Les modalités de participation à l'étude, et notamment la gratuité de participation des sujets au projet de recherche.
 - Les conditions de participation à l'étude : critères de sélection et description des éléments favorisant le consentement volontaire :
 - Comment le chercheur respectera-t-il la liberté du sujet pressenti ?
 - Comment s'y prendra-t-il pour favoriser la compréhension de l'information ?
 - Comment procéder si le sujet est inapte à donner un consentement volontaire ?
 - L'engagement à respecter la confidentialité des informations
 - La durée prévue de participation des sujets au projet de recherche
 - Une mention explicite quant à la liberté de participation des sujets à la recherche, la possibilité de se retirer du projet de recherche en tout temps sans subir de préjudice ou perdre des avantages.
 - Les modalités de conservation des données dans un endroit où les chercheurs sont les seules personnes habilitées à avoir accès aux données et les échéances de destruction des données.
 - La signature du chercheur qui sollicite la collaboration du sujet et son engagement à respecter les consignes
 - La signature du participant montrant qu'il a bien compris les informations et marque son accord à participer à la recherche. Comment le chercheur respectera-t-il la liberté du sujet pressenti ?
- Une liste synthétique des références du projet de recherche.

7.4 – Procédure



Le protocole de recherche ainsi que les documents nécessaires doivent être préparés en version papier et en version électronique, à envoyer au directeur de Mémoire qui les communiquera au responsable du cursus du Master. L'étudiant devra veiller à inclure cette exigence dans son calendrier de travail. Il devra également présenter son dossier dans les délais fixés par le comité éthique de l'USJ et affichés sur le site à l'adresse suivante : (<https://www.usj.edu.lb/recherche/comite.php>). Après validation par les instances concernées, l'étudiant sera habilité à procéder à la phase exploratoire et expérimentale auprès du terrain.

8. Dépôt et soutenance du mémoire

Le mémoire doit être déposé en 4 exemplaires au Secrétariat de l'Institut libanais d'éducateurs après avis favorables du Directeur de mémoire et du second lecteur. L'étudiant dépose également un article scientifique (d'une dizaine de pages en moyenne) relatif à son mémoire. L'article sera publié sur le Blog de l'ILE si la note est égale ou supérieure à 14/20.

9. Critères d'évaluation du mémoire

L'évaluation portant sur le fond

- Ampleur de la recherche.
 - Originalité du travail : innovation (sujet, approche méthodologique..), intérêt du sujet pour le champ professionnel et pertinence des buts poursuivis.
 - Positionnement du travail par rapport à la littérature.
- Construction théorique et conceptuelle :
 - Choix de fondements théoriques adaptés à la problématique traitée.
 - Actualité des écrits.
 - Richesse de la bibliographie.
 - Qualité de l'argumentation.
- Pertinence de la démarche méthodologique
 - Cohérence entre question de recherche, objectifs et démarche.
 - Explicitation de la démarche (formulation claire des objectifs ou des hypothèses : valeur, originalité et justification de la méthodologie et des techniques utilisées.
 - Rigueur et qualité des résultats obtenus (validité des conclusions).
 - Respect des considérations éthiques.



- Cohérence du contenu
 - Enchaînement logique et fil conducteur.
 - Introduction générale et introduction des chapitres et des sections.
 - Exposition de la question de la recherche ainsi que ses réponses.
 - Présence de synthèses et de transitions.

L'évaluation portant sur la forme

- Clarté du texte et qualité de la rédaction (orthographe, syntaxe, vocabulaire, construction des paragraphes, organisation du texte, clarté des titres et sous-titres, équilibre entre les parties...)
- Respect des normes de présentation du mémoire (pagination, titrage, mise en page, tableaux, graphiques...)
- Clarté et qualité des figures, schémas et tableaux.
- Richesse et utilité de l'annexe.

10. Critères d'évaluation de la soutenance

Fond

- Introduction et présentation du sujet : annonce du sujet, définition du problème, du contexte ainsi que des objectifs de la recherche et annonce du plan de l'exposé.
- Clarté de la présentation : exposé structuré, concepts bien définis, arguments correctement justifiés.
- Maîtrise du sujet et capacité à répondre aux questions et à défendre le travail.
- Conclusion débouchant sur des résultats et des recommandations.

Forme

- Expression orale aisée, vocabulaire et syntaxe satisfaisants.
- Gestion du temps de l'exposé.
- Exploitation et qualité des outils de communication et supports audiovisuels.

Mention et notation

| | |
|--------------|------------|
| 16 et plus | Très bien |
| 14 - 15 / 20 | Bien |
| 12 - 13 / 20 | Assez bien |